



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

Capitaine de corvette
Edouard Basquin
Groupe B2

Fiche de stratégie

OBJET : Sujet n°4 / Face à l'impératif croissant de multi nationalité, reste-t-il une place pour les stratégies purement nationales ?

P. JOINTE(S) :

Si selon Sun Zi, « la guerre est une affaire sérieuse et le royaume de la vie et de la mort », les récentes opérations menées dans le monde ont été conduites par des militaires agissant au sein de coalitions interalliés ou multinationales. Si ce type d'opérations peut laisser penser que ces structures multi nationales sonnent le glas des stratégies purement nationales, il apparaît qu'il n'en est rien pour certains aspect de stratégie militaire.

1. La multinationalité : héritage des années 80

L'intérêt croissant de multinationalité est un constat actuel.

En effet, dans la période des années 80 le domaine de la stratégie militaire s'est caractérisé par une effervescence doctrinale. Cette effervescence s'est cristallisée autour des paradigmes technique et politique.

Le paradigme technique a cherché à démontrer qu'en temps de guerre, la suprématie technique sur l'adversaire est l'un des moyens principaux pour lui faire obstacle et le neutralise. Cette théorie du combat à moindre risque qui assure la victoire à moindre risque à la caractéristique principale de mettre en œuvre des moyens particulièrement onéreux. Dans des périodes budgétaires contraintes, la plupart des nations n'ont pas les moyens de se doter de ces matériels. La « révolution dans les affaires militaires » (RAM) qui les met en œuvre ne peut concerner qu'un faible nombre de pays. Pour les autres, les opérations menées en coalition sont une alternative à leur difficulté. La multi nationalité reste actuellement la seule solution donnée à ces pays pour participer à des opérations militaires d'envergure ou assurer leur propre sécurité.

Dans le cadre de ces opérations, les stratégies militaires mises en œuvre sont celles des états-majors interarmées et coalisés créés. Elles sont souvent déjà éprouvées. Il serait

illusoire de penser qu'elles germent in extenso dans l'esprit des brillants militaires qui forment ces états-majors. En revanche elles sont le résultat d'une démarche de mise en commun de l'avancée des réflexions de chacun. Si les avis divergent, ce qui fait principalement la différence entre chaque opération menée, c'est le niveau d'influence de chaque pays participant dans le traitement de la crise. Il est souvent proportionnel à l'importance du pays au sein de la coalition, à la contribution militaire ou encore à sa contribution financière dans l'opération. Le résultat est souvent la mise en œuvre d'une stratégie multi nationale dont les effets ne sont pas forcément aussi satisfaisant que ce qu'ils auraient pu être si tous les moyens étaient détenus par une seule et même nation. L'objectif est bien de mettre en œuvre une stratégie qui satisfasse le plus grand nombre. C'est le prix de l'interopérabilité.

D'autre part, la montée en puissance du vecteur politique au sein de la stratégie militaire est un héritage des années 80. Un courant s'est ainsi fait jour pour montrer que la stratégie est de plus en plus à l'intersection des mondes politique et militaire. De facto, il apparaît que les transformations techniques ne font pas tout. La contrainte politique est de plus en plus prégnante. A l'ère du « village mondial » il serait illusoire de considérer que la stratégie militaire n'est pas directement influencée par les volontés politiques. Dans le cadre des grandes opérations multi nationales et sur fond de couverture médiatique, il apparaît que les idées défendues par le monde politique sont souvent les mêmes quelque soit le pays d'origine ; attachées à des valeurs partagées par tous. Bien entendu chacun apporte sa nuance à la stratégie mise en place, mais globalement les idées maîtresses sont les mêmes. C'est la conséquence directe de la recherche de légitimité et de cohérence juridique de ces opérations coalisées souvent mises déclanchées en réponse à des crises régionales sous mandat international.

A la lumière de cette courte étude, il apparaît que s'il est en effet difficile de faire triompher totalement une stratégie purement nationale lors des engagement multi nationaux, certains pays mettent en œuvre des stratégies d'influence purement nationales en marge des coalitions multi nationales.

2. Le multi nationale n'est pas tout

Si la multi nationalité permet de répondre aux menaces d'envergure et de participer à la gestion internationale des crises, il ne faut pas négliger pour autant les stratégies purement nationales.

En effet, même si les pays ont souvent des accords de défense qui participent à les préserver d'ennemis potentiels, ils doivent forcément développer une approche stratégique qui leur est propre. Si comme cela a été montré les stratégies de coalition ont leur importance, les Etats doivent néanmoins répondre à bon niveau aux aspirations de leurs concitoyens et au premier rang desquels figure souvent la fonction régaliennne de sécurité.

Le cas de la France est un bon exemple de stratégie purement nationale. Après la seconde guerre mondiale, la prise en compte du fait nucléaire provoque une fragmentation de la stratégie en deux parties : la stratégie d'action et la dissuasion. Plus tard, lorsque le général de Gaulle choisit pour la France de quitter le commandement militaire intégré de l'OTAN, la position stratégique française est partagée entre une stratégie d'action très proche de ses alliés et une stratégie de dissuasion nucléaire qui lui est propre. Depuis, la France conserve son indépendance nucléaire et met en œuvre sa propre stratégie de dissuasion pour garantir ses intérêts vitaux. Cette indépendance nationale a permis à la France de maintenir sa place sur l'échiquier mondial. Ainsi, et même si les forces conventionnelles françaises ont parfois souffert des rigueurs budgétaires, il est indéniable que cette indépendance nous a permis de conserver notre puissance, et évité de devenir supplétif d'une super-puissance.

Il est certain qu'à l'heure d'une Union Européenne plus forte, la stratégie nationale va sans doute être amenée à évoluer. La recherche d'une stratégie de sécurité commune au travers de la PESD va peut-être contraindre le concept et la doctrine à évoluer. Mais cette évolution sera réfléchiée et contrôlée en propre. Elle ne se fera pas sous la pression comme cela peut être le cas de certaines stratégies de coalitions où les décisions reposent souvent

sur le principe du consensus autour du plus petit dénominateur commun politique. Là encore la prédominance de la volonté politique a toute sa signification. Le président Jacques Chirac réaffirmait le 8 juin 2001 devant l'IHEDN que « la France entend, bien sûr, conserver la capacité d'agir seule si ses intérêts propres ou ses engagements bilatéraux l'exigent ».

Mais si ces affirmations valent en matière de stratégie de dissuasion, il est plus délicat de trouver des domaines de la stratégie d'action où les concepts purement nationaux peuvent voir le jour. Comme cela a déjà été dit, la nécessaire recherche d'interopérabilité entre les alliés est un frein naturel à toute velléité nationale. Dans le domaine des stratégies d'action où l'on retrouve la friction cela semble particulièrement difficile. En revanche, il peut exister des « niches » où stratégies d'action qui peuvent être développées en totale autonomie. Il semble que seules les missions liées à la gestion de certaines crises géographiquement localisée le permettent. La stratégie militaire liée aux actions civilo militaires, aux actions proches des missions de police est propice à l'émergence de concepts purement nationaux. Mais de toute évidence, le développement de ce type concept n'est pas à la portée de tous les pays.

S'il apparaîtrait que la place pour les stratégies purement nationales est de plus en plus restreinte, il semble que seuls les pays disposant de moyens dimensionnants en totale indépendance gardent la capacité de les faire exister. A la marge, il demeure incontournable que pour les autres pays, la recherche du développement d'une stratégie purement nationale dans des segments très particuliers ou des niches est une alternative à la perte totale de puissance au profit des super puissances.